

The Project Gutenberg eBook of Observations d'un sourd et muèt sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muèts publié en 1779 par M. l'Abbé Deshamps, Chapelain de l'Église d'Orléans, by Pierre Desloges

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Observations d'un sourd et muèt sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muèts publié en 1779 par M. l'Abbé Deshamps, Chapelain de l'Église d'Orléans

Author: Pierre Desloges

Release date: April 3, 2012 [EBook #39363]

Language: French

Credits: Produced by Chuck Greif and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK OBSERVATIONS D'UN SOURD ET MUÈT SUR UN COURS ÉLÉMENTAIRE D'ÉDUCATION DES SOURDS ET MUÈTS PUBLIÉ EN 1779 PAR M. L'ABBÉ DESHAMPS, CHAPELAIN DE L'ÉGLISE D'ORLÉANS ***

OBSERVATIONS
D'UN
SOURD et MUÈT,
SUR
UN COURS ÉLÉMENTAIRE
D'ÉDUCATION
DES SOURDS ET MUÈTS,

*Publié en 1779 par M. l'Abbé DESHAMPS,
Chapelain de l'Église d'Orléans.*



A AMSTERDAM;
& se trouve
A PARIS,
Chez B. MORIN, Imprimeur-Libraire,
rue Saint-Jacques, à la Vérité,

—
M. DCC. LXXIX.
—

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

PLUSIEURS Écrivains ont souvent donné à leurs Ouvrages des titres imaginaires, soit pour dérouter les Lecteurs, soit pour annoncer leurs productions d'une manière plus piquante, soit enfin par d'autres motifs particuliers. Le petit Écrit qu'on présente au Public, n'est nullement dans ce cas-là; il a vraiment été composé par un jeune home sourd & muèt, dont j'ai fait la conoissance chez Mr. l'Abbé de l'Épée avec qui j'ai l'avantage d'être lié d'une amitié sincère.

Ce jeune home n'est point un élève de ce célèbre Instituteur: mais ayant fait cet Écrit pour défendre la méthode de Mr. l'Abbé de l'Épée, il a cru devoir lui en faire hommage: il vouloit même l'engager à revoir son Ouvrage, & à le mètre en état de paroître. Les grandes ocupations de ce vertueux Écclesiastique, & peut-être plus encore sa modestie, ne lui ont pas permis de prendre ce soin. L'Auteur s'est adressé à moi, & je me suis chargé avec grand plaisir de lui rendre ce petit service.

Voici, dans l'exacte vérité, tout ce que j'y ai mis du mien. J'ai rectifié l'ortographe de ce jeune home, laquelle est assez défectueuse. J'ai suprimé quelques répétitions & adouci quelques termes qui auroient pu paroître ofensans. A ces légères corrections près, l'Ouvrage est en entier de notre Auteur sourd & muèt. Ce sont ses pensées, son stile & ses raisonnemens.

J'ai senti que le principal intérêt de cet Ouvrage viendroit de son Auteur; que come c'étoit peut-être la première fois qu'un sourd & muèt avoit mérité les honeurs de l'impression; un semblable phénomène devoit, autant qu'il étoit possible, être présenté au Public dans toute son intégrité. Je me suis donc seulement réservé la liberté d'ajouter au texte quelques notes, dans les endroits qui m'en ont paru susceptibles.

Pour satisfaire davantage la curiosité du Public, j'ai engagé l'Auteur à donner quelques éclaircissemens sur sa persone, sur les causes de son infirmité, sur les idées qu'il peut avoir des sons & du langage, &c. On va le voir s'expliquer lui-même sur tous ces objets dans la petite Préface qui suit.



PRÉFACE DE L'AUTEUR.

LA PLUPART des Auteurs ont coutume de mètre une Préface ou un Avertissement à la tête de leurs Ouvrages, pour solliciter l'indulgence du Public, & pour donner les raisons bones ou mauvaises qui les ont engagés à prendre la plume: quant à moi, voici les motifs qui m'ont déterminé à composer ce petit Écrit.

Le genre de mon travail journalier^[A] m'oblige d'aler dans beaucoup de maisons: on ne manque jamais de m'y faire des questions sur les sourds & muets. Mais le plus souvent ces questions sont aussi absurdes que ridicules: elles prouvent seulement que presque tout le monde s'est formé les idées les plus fausses sur notre compte; que très-peu de personnes ont une juste notion de notre état, des ressources qui nous restent, & des moyens que nous avons de comuniquer entre nous par le langage des signes.

Pour mètre le comble aux erreurs du Public, voici qu'un nouvel Instituteur des sourds & muets (Mr. l'Abbé Deschamps), publie un Livre dans lequel, non-content de condamner & de rejeter le langage des signes come moyen d'institution pour ceux qu'il instruit, il avance les paradoxes les plus étranges, les assertions les plus erronées contre ce même langage.

Semblable à un François qui verroit décrier sa langue par un Alemand, lequel en sauroit tout au plus quelques mots, je me suis cru obligé de venger la miène des fausses imputations dont la charge cet Auteur, & de justifier en même tems la méthode de Mr. l'Abbé de l'Épée, laquelle est toute fondée sur l'usage des signes. J'essaye en outre de donner une idée plus juste qu'on ne l'a comunément, du langage de mes compagnons sourds & muets de naissance, qui ne savent ni lire, ni écrire, & qui n'ont jamais reçu d'autres leçons que celles du bon-sens & de la fréquentation de leurs semblables. Voilà en deux mots tout le but du petit Ouvrage qu'on va lire.

Mais come je n'ai pour subsister que mon travail journalier, & pour écrire que le tems que je dérobe à mon someil, j'ai été forcé d'être très-succinct: ainsi il y a beaucoup de choses dans l'Ouvrage de Mr. l'Abbé Deschamps que je n'ai point relevées, quoique je ne les approuve pas plus que ce que j'ai critiqué. Par la même raison, je me suis borné à présenter une simple esquisse de notre langage, sans prétendre en expliquer à fond le mécanisme. Ce seroit là une entreprise immense & qui demanderoit plusieurs volumes. En effet, tel signe qui s'exécute en un clin d'œil, exigeroit quelquefois des pages entières, pour en faire la description complète. J'ai craint d'ailleurs que ces détails ne devinssent ennuyeux pour des oreilles délicates, acoutumées aux sons flateurs & agréables de la parole: j'ai craint que ce langage, qui a tant de force & d'énergie dans l'exécution, ne s'afoblît sous ma plume novice.

J'en ai cependant dit assez pour mètre sur la voie les lecteurs qui pensent & qui réfléchissent: sauf à y revenir, & à donner des descriptions plus détaillées des moyens que nous avons de rendre sensibles les idées que nous voulons soumettre à la représentation oculaire, si ce foible essai avoit le bonheur d'être goûté du Public.

ON a jugé qu'un Auteur aussi étrange que je le suis, pouvoit se permètre de parler un peu de lui-même. Je me suis rendu à cet avis & je vais terminer cette Préface par quelques détails qui me sont personès.

Je suis devenu sourd & muèt à la suite d'une petite vérole afreuse que j'ai essuyée vers l'âge de sept ans. Les deux accidens de la surdité & du *mutisme* me sont survenus en même-tems &, pour ainsi dire, sans que je m'en sois aperçu. Pendant le cours de ma maladie, qui a duré près de deux ans, mes lèvres se sont tellement relâchées, que je ne puis les fermer sans un grand effort, ou qu'en y mêtant la main. J'ai d'ailleurs perdu presque toutes mes dents: c'est principalement à ces deux causes que j'atribue mon *mutisme*. Il arive delà que quand je veux parler, l'air s'échape de toutes parts, & ne rend qu'un son informe. Je ne puis articuler les mots un peu longs qu'avec beaucoup

de peine, en respirant sans cesse un nouvel air qui, s'échappant encore, rend ma prononciation inintelligible pour ceux qui n'y sont pas très-acoutumés. En essayant de parler la bouche ouverte, c'est-à-dire, sans joindre les lèvres ni les dents, on aura une image assez exacte de mon langage^[B].

On m'a demandé un million de fois s'il me restoit quelque idée des sons, & nomément de ceux du langage vocal: voici tout ce que je puis répondre là-dessus.

Premièrement, j'entends à plus de quinze ou vingt pas tous les bruits qui sont un peu éclatans, non pas par les oreilles, car elles sont entièrement bouchées; mais par une simple commotion: quand je suis dans ma chambre, je sais distinguer le roulement d'un carosse d'avec le jeu d'un tambour.

Si je mets la main sur un violon, sur une flûte, &c. & qu'on viène à les metre en jeu, je les entendrai^[C] quoique confusément, même en fermant les yeux. Je distinguerai aisément le son du violon de celui de la flûte; mais je n'entendrai absolument rien, si je n'ai la main dessus.

Il en est de même de la parole: je ne l'entends jamais à moins que je ne mète la main sur le gosier ou sur la nuque du cou de la personne qui parle. Je l'entends encore les yeux fermés, lors qu'une personne parle dans une boîte de carton vide que je tiendrai dans mes mains; mais de toute autre manière, il m'est impossible d'entendre. Je distingue encore aisément les sons de la voix humaine d'avec tout autre son. J'ai même essayé de voir si je ne parviendrois pas à me former une idée assez distincte des diverses articulations des personnes de ma conoissance, pour pouvoir les reconoître dans les ténèbres en mêtant la main sur leur gosier ou sur la nuque de leur cou: je n'ai pu encore y parvenir; mais cela ne me paroît pas impossible.

Au reste, ces différentes idées que j'ai des sons, me sont comunes avec mes compagnons, dont quelques-uns entendent beaucoup mieux que moi. Je ne déciderai point si c'est par les oreilles, ou par une simple commotion: car plusieurs n'ont pas les oreilles bouchées comme moi^[D].

Dans les comencemens de mon infirmité, & tant que je n'ai pas vécu avec des sourds & muets, je n'avois d'autre ressource pour me faire entendre, que l'écriture ou ma mauvaise prononciation. J'ai ignoré long-tems le langage des signes. Je ne me servois que de signes épars, isolés, sans suite & sans liaison. Je ne conoissois point l'art de les réunir, pour en former des tableaux distincts, au moyen desquels on peut représenter ses diférentes idées, les transmètre à ses semblables, converser avec eux en discours suivis & avec ordre. Le premier qui m'a enseigné cet art si utile, est un sourd & muet de naissance, Italien de nation, qui ne sait ni lire, ni écrire; il étoit domestique chez un Acteur de la Comédie Italiéne. Il a servi ensuite en plusieurs grandes maisons, & notamment chez Mr. le Prince de Nassau. J'ai conu cet home à l'âge de vingt-sept ans, & huit ans après que j'eus fixé ma demeure à Paris.....

Je pense que c'est assez parler de moi, & qu'un plus long discours sur un aussi mince sujet, pouïroit lasser à la fin la patience de mes Lecteurs.



OBSERVATIONS

SUR un Cours élémentaire d'éducation des Sourds & Muets, par Mr. l'Abbé DESCHAMPS, &c.



TOUT Paris, l'Europe entière, retentissoient des éloges justement dûs à Mr. l'Abbé de l'Épée & à sa méthode aussi simple qu'ingénieuse, d'instruire les sourds & muets par le moyen du langage des signes. Ce respectable Instituteur done ses leçons publiquement: ainsi une foule de témoins pouvoit déposer de l'exèlence de cette méthode, qui conduit ses élèves avec une promptitude & une facilité incroyables à la lecture, à l'écriture & à la conoissance de plusieurs langues, ensuite à la prononciation de vive voix & à l'intelligence du langage par l'inspection des mouvemens des organes de la parole. Plusieurs Souverains avoient daigné vérifier par eux-mêmes les merveilles que la Renoméé publoït de cette méthode. Un des premiers & des plus augustes Potentats de l'Europe avoit voulu entrer dans les plus petits détails à cet égard. Il s'étoit retiré de chez Mr. l'Abbé de l'Épée pénétré d'admiration, & en disant que de tout ce qu'il avoit vu dans ses nombreux voyages, rien ne l'avoit touché & satisfait autant que le spectacle qu'il venoit de voir. De retour dans ses États, il s'étoit occupé des moyens d'y introduire un établissement semblable, & avoit envoyé à notre célèbre Instituteur, un Ecclésiastique, home de mérite, pour prendre de ses leçons, & se metre au fait de sa méthode.

Notre auguste Monarque, qui marche si glorieusement sur les traces du bon & grand Henri, n'a pas non plus regardé avec indifférence un art aussi précieux à l'Humanité: sur le compte qu'il s'en est fait rendre, il a pris cet établissement sous sa protection royale, lui a déjà assigné des fonds certains, & a pris des mesures pour fonder, en faveur des sourds & muets, une Maison d'éducation selon la méthode de Mr. l'Abbé de l'Épée.....

C'est dans ce moment que paroît un Cours élémentaire d'éducation pour les sourds & muets, dans lequel l'Auteur rejète ouvertement cette méthode, & prétend qu'on doit lui en substituer une autre qui consiste à rendre les sourds & muets attentifs aux mouvemens divers des organes de la parole, & à leur apprendre à les imiter; c'est-à-dire, qu'on doit dans cette méthode, comencer avant tout, par apprendre au sourd & muet, à proférer les diférens sons des langues, en l'habituant à exécuter le diférent mécanisme de ces sons: ensorte qu'il parle réèlement pour ceux qui entendent, & qu'il lise les sons des langues dans les divers mouvemens des organes de ceux qui lui parlent, comme s'il les lisoit dans un Livre. L'Auteur veut qu'on passe ensuite à la lecture & à l'écriture proprement dite; & de-là enfin à l'intelligence de la langue quelconque qu'on a choisie pour base de l'instruction. Voilà du moins l'idée la plus

nète que j'aie pu me former de son système & de sa marche.

Voyons d'abord ce que l'Auteur pense lui-même de sa méthode: «Le plaisir, dit-il page 4 de son INTRODUCTION, n'accompagne pas nos leçons: loin de-là, elles semblent avoir pour apanage l'ennui & le dégoût; elles sont nuisibles à la santé..... A ces désagrémens, ajoutez le dégoût naturel que cette éducation entraîne nécessairement après elle..... L'impatience réciproque du Maître & des Elèves, en voyant le peu de progrès que produisent les efforts multipliés, l'attention la plus exacte, la meilleure volonté.»

Il dit ailleurs, page 155: «La répugnance que les sourds & muets ont à souffrir que nous mettions nos doigts dans leur bouche, & à consentir de mètre leur dans la nôtre, ne peut se vaincre qu'avec beaucoup de peine, d'application & de patience..... On doit y travailler avec d'autant plus de courage, qu'il est impossible de leur rendre autrement l'usage de la parole.» L'Auteur peint ensuite très-naïvement l'embaras extrême qu'on éprouve à leur persuader de se prêter à ces mouvemens, qui doivent leur paroître fort bisares, & auxquels ils ne peuvent absolument rien comprendre.

Enfin, il a la bone foi de représenter par-tout sa méthode come infiniment rebutante, tant pour le Maître que pour les Elèves. Il termine par ces mots sa Lètre préliminaire, page 31: «Ainsi peu à peu j'acoutume mes Elèves à parler & à écrire..... Pour parvenir à ce degré de perfection, il faut trouver dans les Elèves un grand désir d'apprendre, de l'esprit, de la mémoire, du jugement; & dans le Maître, une douceur, une complaisance extrêmes... Il est impossible de doner une idée de la patience nécessaire dans les comencemens de l'instruction.»

Je doute qu'une méthode aussi rebutante, de l'aveu de son Auteur; qu'une méthode où l'on renverse visiblement l'ordre naturel de l'instruction, puisqu'on comence par ce qu'il y a de plus difficile, & que les Elèves travaillent très-long-tems sans pouvoir rien comprendre à tout ce qu'on exige d'eux; qu'une méthode enfin, qui demande pour son succès des qualités extrêmement rares & dans les Maîtres & dans les Disciples, soit faite pour avoir beaucoup de partisans. Je ne suis donc pas surpris de voir l'Auteur désirer, page 4, «que la publication de son Ouvrage *puisse procurer une autre méthode plus courte & plus facile*».

Comment a-t-il pu s'aveugler au point de ne pas reconôître que cette méthode étoit toute trouvée: que c'étoit celle que Mr. l'Abbé de l'Épée pratique depuis long-tems avec tant de succès?

En effet, cet habile Instituteur ayant conçu le généreux projet de se consacrer à l'instruction des sourds & muets, & sagement observé qu'ils avoient une langue naturelle, au moyen de laquelle ils comuniquoient entr'eux: cette langue n'étant autre que le langage des signes, il a senti que s'il parvenoit à conôître ce langage, rien ne lui seroit plus facile que de réussir dans son entreprise. Le succès a justifié une réflexion aussi judicieuse. Ce n'est donc pas Mr. l'Abbé de l'Épée qui a créé & inventé ce langage: tout au contraire, il l'a appris des sourds & muets; il a seulement rectifié ce qu'il a trouvé de défectueux dans ce langage; il l'a étendu, & lui a doné des règles méthodiques.

Ce savant Instituteur s'est considéré come un home transplanté tout-à-coup au milieu d'une Nation étrangère, à qui il auroit voulu apprendre sa propre langue: il a jugé que le moyen le plus sûr pour y parvenir, seroit d'apprendre lui-même la langue du Pays, afin de faire comprendre aisément les instructions qu'il voudroit doner.

Je le demande à Mr. l'Abbé Deschamps lui-même: s'il avoit dessein d'apprendre l'Anglois ou quelqu'autre langue qu'il ignorât; comment s'y prendroit-il? Comenceroit-il par prendre une grammaire toute Angloise, dont il ne comprendroit pas un seul mot? Non, assurément: il choisiroit une grammaire Angloise écrite en François; & à l'aide de sa langue maternelle, il apprendroit aisément la langue qui lui est inconue.

C'est précisément la route qu'a pris Mr. l'Abbé de l'Épée. Pouvoit-il rien faire de plus sensé & de plus conséquent? Il ne lui a pas falu, come le croit Mr. l'Abbé Deschamps (page 37) beaucoup de tems, beaucoup de peine & de travaux, pour former son système d'éducation par le secours des signes naturels. De l'ordre dans les idées, de la justesse dans les observations, de l'attention à suivre en tout la nature pour guide; voilà les moyens dont il a fait usage, voilà toute la magie de son art.

JE n'ai pas moins que Mr. l'Abbé Deschamps, de vénération pour le langage de la parole, & je conçois parfaitement l'avantage dont il doit être pour les sourds & muets: c'est pour cela même que je lui reproche de condamner & de proscrire le langage des signes; parce que je suis persuadé que c'est là le moyen le plus sûr & le plus naturel de les conduire à l'intelligence des langues; la nature leur ayant doné ce langage, pour leur tenir lieu des autres dont ils sont privés.

Mais est il bien certain que le langage des signes soit naturel aux sourds & muets?

L'Auteur que je combats, entasse sur cette question les contradictions les plus révoltantes: il dit positivement le oui & le non. «Non-seulement, dit-il page première, un *penchant comun* porte les sourds & muets à faire des signes; mais tous les hommes en font usage *naturellement*: notre *inclination* à nous-mêmes nous détermine à nous en servir, sans que nous nous en appercevions, nous qui jouissons de la parole & de l'ouïe». Deux pages plus bas on lit: «*les signes sont naturels à l'homme: personne n'en disconvindra*».

Après une décision aussi formèle; à la page suivante (page 4) il demande sérieusement si les signes sont *l'ouvrage de la nature*, ou celui de l'éducation. Il répète la même question, p. 8; & enfin, p. 12, il la résout gravement par ces mots: «ainsi donc ce penchant *n'est que l'effet de l'éducation & non de la nature*».

Le Lecteur a donc à choisir entre ces deux opinions contradictoires: *le langage des signes est naturel aux sourds & muets: le langage des signes n'est pas naturel aux sourds & muets*. Quelque sentiment qu'il embrasse, il est sûr d'être de l'avis, ou de Mr. l'Abbé Deschamps à la page 3, ou de Mr. l'Abbé Deschamps à la page 12.

CET AUTEUR exagère beaucoup (p. 32 & suiv.) les difficultés de la langue des signes. S'il avoit plus réfléchi sur la nature de ce langage, il auroit vu que tous les homes en possèdent le fond; puis qu'il n'y a personne qui ne puisse, quand il le voudra bien, peindre par le geste de manière à se faire comprendre, les idées, les affections qui l'occupent & qu'il désire comuniquer aux autres. Ce n'est que le peu d'habitude qu'on a d'exercer ce langage, qui peut faire croire qu'il est difficile.

Aussi qu'arrive-t-il chez Mr. l'Abbé de l'Épée, lorsqu'il explique les principes de ce langage? Tous ceux qui assistent à ses leçons, conviennent généralement que rien n'est si simple & si facile, & qu'il n'est personne qui ne pût en faire autant.

Six semaines au plus suffisent pour se mètre très-passablement au fait de ce langage. Or, quelle est la langue

que le génie le plus heureux pût répondre d'apprendre en six semaines? L'Auteur voulant se destiner à l'instruction des sourds & muets, auroit peut-être dû commencer par venir s'instruire lui-même pendant un tems aussi court chez Mr. l'Abbé de l'Épée. Cet Instituteur, singulièrement honête & communicatif, lui auroit fait part de ses lumières avec le plus grand plaisir. Mr. l'Abbé Deschamps, connoissant mieux le langage des signes, en auroit parlé avec plus de justesse, qu'il ne le fait dans son Livre.

IL se trompe beaucoup, quand il avance (pag. 12, 18, 34) que ce langage est borné pour les sourds & muets aux choses physiques & aux besoins corporels.

Cela est vrai, quant à ceux qui sont privés de la société d'autres sourds & muets, ou qui sont abandonnés dans des Hôpitaux, ou isolés dans le coin d'une Province. Cela prouve en même tems sans réplique, que ce n'est pas des personnes qui entendent & qui parlent, que nous aprenons comunément le langage des signes. Mais il en est tout autrement des sourds & muets, qui vivent en société dans une grande Ville, dans Paris, par exemple, qu'on peut appeler avec raison l'abrégé des merveilles de l'Univers. Sur un pareil théâtre, nos idées se dévelopent & s'étendent, par les occasions que nous avons de voir & d'observer sans cesse des objets nouveaux & intéressans.

Lors donc qu'un sourd & muet, ainsi que je l'ai éprouvé moi-même (Préface page 11), vient à rencontrer d'autres sourds & muets plus instruits que lui, il apprend à combiner & à perfectionner ses signes, qui jusque là étoient sans ordre & sans liaison. Il acquiert promptement dans le comerce de ses camarades, l'art prétendu si difficile de peindre & d'exprimer toutes ses pensées même les plus indépendantes des sens, par le moyen des signes naturels, avec autant d'ordre & de précision, que s'il avoit la connoissance des règles de la grammaire. Encore une fois, j'en dois être cru; puisque je me suis trouvé dans ce cas-là, & que je ne parle que d'après mon expérience.

Il y a de ces sourds & muets de naissance, ouvriers à Paris, qui ne savent ni lire ni écrire, & qui n'ont jamais assisté aux leçons de Mr. l'Abbé de l'Épée, lesquels ont été trouvés si bien instruits de leur religion par la seule voie des signes, qu'on les a jugé dignes d'être admis aux Sacremens de l'Église, même à ceux de l'Eucharistie & du Mariage. Il ne se passe aucun événement à Paris, en France & dans les quatre parties du Monde, qui ne fasse la matière de nos entretiens. Nous nous exprimons sur tous les sujets avec autant d'ordre, de précision & de célérité, que si nous jouissions de la faculté de parler & d'entendre.

Ce seroit donc une erreur grossière, que de nous regarder come des espèces d'automates destinés à végéter dans le monde. La Nature n'a pas été aussi marâtre à notre égard qu'on le juge ordinairement: elle supplée toujours dans l'un des sens, à ce qui manque aux autres. La privation de l'ouïe nous rend en général moins distraits. Nos idées concentrées, pour ainsi dire, en nous-mêmes, nous portent nécessairement à la méditation & à la réflexion. Le langage dont nous nous servons entre nous, n'étant autre chose qu'une image fidèle des objets que nous voulons exprimer, est singulièrement propre à nous donner de la justesse dans les idées^[E], à étendre notre entendement par l'habitude où il nous met d'observer & d'analyser sans cesse. Ce langage est vif: le sentiment s'y peint; l'imagination s'y développe. Nul autre n'est plus propre à porter dans l'ame de grandes & de fortes émotions.

M. L'ABBÉ DESCHAMPS semble désirer (pag. 33) qu'il existât un Dictionnaire des signes pour en faciliter la langue. Un pareil Ouvrage seroit en effet très-propre à aider l'imagination: il pouroit devenir le germe d'un langage universel pour tous les peuples du Monde; puisque tous les objets se peignent en tous Pays par les mêmes traits. Il est étonnant que les savans qui s'exercent sur tant d'objets divers & souvent sur des futilités, ne se soient pas encore avisés de ce travail. Mais en attendant que nous jouissions de ce Dictionnaire, convenons qu'il subsiste de lui-même; puisqu'il n'y a rien dans la nature, absolument rien qui ne porte son signe avec soi. On trouve dans ce langage les verbes, les noms, les pronoms de toute espèce, les articles, les genres, les cas, les tems, les modes, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les interjections, &c. Enfin, il n'y a rien dans toutes les parties du discours par la parole, qui ne puisse s'exprimer par le langage des signes^[F].

M. L'ABBÉ DESCHAMPS restreignant toujours le langage des signes aux seules choses physiques & matérielles, apparemment pour l'assortir à ses idées; prétend (p. 18.) que si l'on admèt ce langage pour exprimer le moral, le passé & l'avenir, il faudra, pour l'expression d'une seule parole, recourir à des périphrases, à des circonlocutions perpétuelles de signes.

Il ne pouvoit plus mal choisir son exemple, pour établir cette assertion. Si nous voulons, dit-il (p. 19.), exprimer l'idée de *Dieu* dans le langage des signes, nous montrerons le Ciel, lieu que le Tout-puissant habite. Nous décrirons que tout ce que nous voyons sort de ses mains. Qui peut assurer que le Sourd & Muet ne prendra pas le Firmament pour Dieu même, &c.

Ce sera moi qui l'assurerai; parce que, quand je voudrai désigner l'Être Suprême, en montrant les Cieux, qui sont sa demeure, ou plutôt son marchepied; j'accompagnerai mon geste d'un air d'adoration & de respect, qui rendra mon intention très-sensible. Mr. l'Abbé Deschamps lui-même ne pouroit s'y méprendre. Mais au contraire si je veux parler des *cieux*, du *firmament*, je ferai le même geste sans l'accompagner d'aucun des accessoires que je viens d'expliquer. Il est donc facile de voir que dans ces deux expressions, *Dieu*, le *Firmament*, il n'y aura ni équivoque, ni circonlocution.

Il n'y en aura pas davantage dans l'expression des idées du *passé* & de l'*avenir*: souvent même notre expression sera plus courte que celle de la parole: par exemple, il ne nous faut que deux signes pour rendre ce que vous dites en trois mots: *la semaine prochaine*, *le mois passé*, *l'année dernière*. Cette expression, *le mois qui vient*, contient quatre mots; cependant je n'y emploie que deux signes, un pour le *mois* & un pour le *futur*; parce que le signe de l'article *le* & celui du pronom relatif *qui*, y seroient surabondans: mais ils sont quelquefois nécessaires en d'autres occasions. Au reste tous ces signes sont exécutés avec autant de promptitude au moins que la parole.

ON peut assurer avec vérité que tout est inconséquence & contradiction, dans ce que notre Auteur dit du langage des signes. Après toutes les déclamations qu'il a faites en vingt endroits de son livre contre ce langage; après avoir dit & répété sans cesse qu'il étoit extrêmement borné dans son usage, & que hors de la sphère étroite des besoins naturels & des idées sensibles, ce langage n'avoit plus rien que d'équivoque, d'arbitraire, de difficile & de compliqué, &c. Voici le juste éloge qu'il fait de ce même langage (p. 38), à l'occasion de M. l'Abbé de l'Épée; «par cette langue des signes, il a trouvé l'art de peindre toutes les idées, toutes les pensées, toutes les sensations. Il les a

rendu susceptibles d'autant de combinaisons & de variations que les langues, dont nous nous servons habituellement pour peindre toutes les choses, soit dans le moral, soit dans le physique. Les idées abstraites, come celles que nous formons par le secours des sens, tout est du ressort du langage des signes.... Ce langage des signes peut suppléer à l'usage de la parole. Il est prompt dans son exécution, clair dans ses principes, sans trop de difficulté dans son exécution».

Qui ne croiroit après une aussi belle tirade, que M. l'Abbé Deschamps a abjuré toutes ses erreurs sur le langage des signes? Détrompez-vous, Lecteur, voici la conclusion qui suit immédiatement l'éloge que vous venez de lire.

«Quelque belle que soit cette méthode, nous ne la suivons cependant pas».

On ne s'attend pas à une pareille chute: elle est digne de celui qui a pu avancer, «que le penchant naturel que les sourds & muets ont à s'exprimer par signes, ne prouve pas que cette voie soit la meilleure pour leur éducation» p. 11: «que pour les Sourds & Muets, le sens des choses n'est pas plus difficile à acquérir par la parole que par les signes: (p. 21.) &c. &c. &c.»

Ce seroit perdre le tems que de réfuter de semblables assertions: il suffit de les exposer, pour en faire sentir toute la fausseté. Au reste il y a quelque chose de comode avec M. l'Abbé Deschamps: c'est que pour le réfuter, il suffit, come on l'a déjà vu bien des fois, de l'opposer à lui-même.

UNE des plus fortes objections de cet Auteur contre l'usage des signes, c'est que dans l'obscurité ils deviennent inutiles pour comuniquer ses pensées. (p. 163.).

Cette difficulté paroît spécieuse au premier coup-d'œil: elle est cependant tout aussi frivole que les autres. Qu'on me mète avec un de mes camarades sourd & muèt, dans une chambre obscure; je lui dirai par signes d'aller faire telle ou telle comission, soit à Paris, soit dans les environs: je l'informerai de tel événement qu'on voudra, &c., sans qu'il soit besoin pour cela d'un plus grand nombre de signes qu'au grand jour. L'opération sera seulement un peu plus longue; mais elle sera cent fois plus prompte & plus facile que les deux moyens que notre Auteur a imaginés (p. 163.); lesquels consistent à toucher les lèvres de celui qui parle, ou à écrire avec le doigt dans la paume de la main du sourd & muèt, ce qu'on veut lui faire comprendre.

Pour démontrer la longueur de ces opérations, prenons quelques mots des plus ordinaires dans la conversation, tels que *aplaudissement*, *aplatissement*, *assoupissement*, &c. Ces trois seuls mots contiennent au moins 41 lètres de l'alphabet, qu'il faudra lire une à une sur les lèvres par le moyen du toucher, ou se sentir écrire dans la paume de la main par le second moyen; pour en avoir l'intelligence. Quelle sagacité, quelle mémoire, quelle finesse de tact, combien de tems ne faudra-t-il pas, pour exprimer & pour retenir sans confusion un aussi grand nombre de signes?

Dans la plus profonde obscurité, par le langage des signes, quatre ou cinq me sufiront pour rendre ces mêmes mots: & ces signes seront aussi expressifs que la parole, aussi prompts que le vent. Voici tout le secret de cette opération. Lorsque je suis dans l'obscurité, & que je veux parler à un sourd & muèt, je prends ses mains & fais avec elles les signes que je ferais avec les miènes, si j'étois au grand jour. Quand il veut me répondre, il prend à son tour mes mains & fait avec elles les signes qu'il feroit avec les siènes, si nous voyons clair.

MALGRÉ l'éloignement peu réfléchi que l'Auteur paroît avoir pour les signes, il en fait cependant lui-même un fréquent usage dans son système d'éducation par la parole.

En expliquant dans sa Préface ou Lètre préliminaire, la manière dont il apprend à ses Sourds & Muets le nom des choses, il dit (p. xxx.): «Je ne manque jamais à leur faire joindre *le signe de la chose*, à l'expression pour la leur faire comprendre, lors qu'elle n'est pas de sa nature assez palpable». Il continue ainsi: «La conjugaison des verbes nous présente une foule de choses à expliquer; les personnes, les nombres, les tems, &c.... il est vrai que pour cela *j'ai recours aux signes*, pour me faire entendre».

Il expose, p. 67, coment il explique & développe à ses Élèves l'idée de *Dieu*, & ajoute: «On sent à merveille que *les signes aident beaucoup* dans cet exercice». Il dit encore, p. 69, «après leur avoir fait lire ces détails plusieurs fois, les leur avoir expliqués *par des signes naturels*, &c». Voyez aussi page 125, un long détail où l'Auteur raconte coment il explique les pronoms à ses Élèves, toujours par le moyen des signes naturels, &c. &c.

La pratique de l'Auteur dépose donc encore ici contre ses principes: & en effet quel autre moyen pouroit-il employer que l'usage des signes, pour doner à ses Élèves l'intelligence des mots, & pour s'assurer qu'ils les comprènt? Je le dis hautement; si l'on supprime les signes de l'éducation des sourds & muets, il est impossible d'en faire autre chose que des machines parlantes.

Ces petits bouts de fil que l'Auteur emploie (Préf. p. xxv.) pour faire comprendre à ses Élèves qu'il faut joindre ensemble les syllabes des mots, sont encore des signes; mais des signes de son invention: il étoit facile d'en trouver de plus simples & de moins embarassans. L'Auteur paroît avoir une grande stérilité de signes: il se sert peut-être aussi de petits bouts de fil, pour expliquer dans sa classe, le mystère de la très-sainte Trinité.

D'après la pratique même de M. l'Abbé Deschamps, il faut donc conclure que le langage des signes doit entrer come moyen principal dans l'institution des Sourds & Muets; & que, bon gré malgré, on en revient toujours à cette méthode: par la grande raison que ce langage leur est naturel, & que c'est le seul qu'ils puissent comprendre, jusqu'à ce que par son secours, on leur en ait appris un autre. C'étoit donc bien la peine de faire tant de bruit contre ce pauvre langage des signes!

M. L'ABBÉ DESCHAMPS oublie trop souvent que le but de M. l'Abbé DE L'ÉPÉE n'est pas précisément d'apprendre à ses Élèves le langage des signes. Ce langage est le moyen, & non la fin de ses instructions. Ce sage Instituteur ne néglige aucune des parties de la sorte d'éducation dont ils sont susceptibles. Ainsi outre la Religion, la première des sciences, qu'il leur apprend à fond, outre la lecture, l'écriture & les élémens du calcul, outre trois ou quatre langues dont il done une teinture à ceux de ses Élèves qui montrent le plus d'intelligence; il s'atache aussi à les faire parler; il les acoutume, tout aussi bien que M. l'Abbé Deschamps, à deviner ou à lire^[G] au mouvement des lèvres, les paroles qu'on leur adresse. Mais il les prépare à ces deux derniers exercices, par la lecture, l'écriture & l'intelligence des mots. Or qui ne conçoit que les sourds & muets comprenant parfaitement la signification des mots, auront beaucoup de facilité pour passer de la lecture à la prononciation; ou que, pour mieux dire; ils apprendront sans peine l'une & l'autre en même tems?

L'Auteur fait un grand mystère de cet art, qu'il prétend si merveilleux, d'entendre par les yeux, c'est-à-dire, de comprendre au mouvement des lèvres, de la langue & des joues, les paroles qu'on prononce. Tous ceux qui me connoissent, n'ignorent pas que les personnes avec lesquelles je vis habituellement, ne me parlent guères autrement, sans qu'il soit besoin de rendre aucun son; pourvu que l'articulation soit nète & distincte. Je n'ai cependant reçu à cet égard aucune instruction: la Nature seule a été mon guide. Ce moyen est si simple, qu'il n'y aura pas de sourd & muet qui n'apprenne cet art de lui-même, lorsqu'une fois il saura la signification des mots du langage ordinaire. Il faudra seulement que les personnes qui voudront lui parler ainsi, prononcent leurs paroles posément & bien distinctement; qu'elles ouvrent assez la bouche pour que le sourd & muet puisse observer le mécanisme du langage; enfin qu'elles apuient un peu fort sur chaque syllabe qui compose les mots, & qu'elles fassent une petite pause à la fin de chaque mot.

Je crois en avoir dit assez jusqu'ici pour réconcilier M. l'Abbé Deschamps avec le langage des signes. Cependant pour jeter encore plus de lumières sur ce langage, je vais, selon que je m'y suis engagé (Préf. p. 3.), expliquer en peu de mots, l'usage que mes camarades en font, sans avoir reçu à ce sujet d'autres leçons que celles de la Nature.

Au reste je déclare bien sincèrement, avant d'aler plus loin, que je n'ai nulle intention de déprimer l'Auteur que je prends la liberté de critiquer: je loue & respecte son zèle pour un genre de travail qui ne sauroit être trop encouragé. Il pense trop bien pour être ofensé de mes remarques; & s'il les considère sans prévention, il reconôtra facilement que je n'ai pas eu dessein de lui nuire. D'ailleurs il avoue (p. iv) qu'il n'a fait que quelques pas dans cette pénible carrière, il est donc tems encore de le redresser^[H] & de lui faire prendre une idée plus juste d'un langage qu'il ne paroît pas avoir assez approfondi: c'est le principal objèt des nouvelles observations qu'on va lire & qui termineront cet Ouvrage.

M. L'ABBÉ DESCHAMPS n'est pas le seul qui s'imagine (p. 37) que M. l'Abbé de l'Épée a créé & inventé le langage des signes: mais cette opinion ne peut se soutenir; puis que j'ai déjà prouvé (p. 14.) que mes camarades qui ne savent ni lire ni écrire, & qui ne fréquentent point l'école de cet habile Instituteur, font un usage très-étendu de ce langage; qu'ils ont l'art, par son moyen, de peindre aux yeux toutes leurs pensées, & leurs idées même les plus indépendantes des sens.

Voici quelques détails qui feront comprendre plus particulièrement le mécanisme admirable, mais simple & naturel de ce langage, tel qu'il se pratique parmi nous.

I. Lors que nous voulons parler de quelqu'un de notre connoissance & que nous voyons fréquament, il ne nous faut que deux ou trois signes pour le désigner. Le premier, qui est un signe général, se fait en mêtant la main au chapeau ou sur le sein, pour anoncer le sèxe de la personne: nous faisons ensuite un signe particulier, le plus propre à caractériser cette même personne. Mais il en faut un plus grand nombre pour nomer & désigner ceux que nous voyons peu, & dont nous n'avons qu'une idée imparfaite, ou enfin que nous ne connoissons que de réputation. Premièrement nous désignons le sexe de la personne, ce signe doit toujours marcher le premier: ensuite nous faisons le signe relatif à la classe générale dans laquelle la naissance & la fortune ont placé cette personne: puis nous la distinguons individuellement par des signes pris de son emploi, de sa profession, de sa demeure, &c. Cette opération ne demande pas plus de temps qu'il n'en faudroit pour prononcer, je suppose, *M. de Lorme Marchand de drap, rue Saint-Denis*.

On pense bien que dans la suite de la conversation, nous ne répérons plus un aussi grand nombre de signes, pour désigner la même personne. En effet cela seroit aussi ridicule que si, en parlant de quelqu'un, on répétoit à toute occasion son nom, son surnom & toutes ses qualités.

II. Nous avons deux signes diférens pour désigner la noblesse; c'est-à-dire que nous la distinguons en deux classes, la haute & la petite. Pour anoncer la haute noblesse, nous mètons le plat de la main gauche à l'épaule droite & nous la tirons jusqu'à la hanche gauche: puis sur le champ nous écartons les doigts de la main & la posons sur le cœur. Nous désignons la noblesse inférieure, en traçant avec le bout du doigt une petite bande & une croix sur la boutonnière de l'habit. Pour faire conôître ensuite la personne de l'une de ces classes, dont il s'agit, nous employons des signes tirés de son emploi, de ses armoiries, de sa livrée, &c., ou enfin le signe le plus naturel qui la caractérise.

III. Si je voulois désigner quelque personne de notre connoissance qui portât le nom d'un objèt conu, tel que *L'enfant du bois, LA rivière, &c.*, je me garderois bien de faire le signe qui dénote un *enfant*, le *bois*, une *rivière, &c.*, je serois bien sûr de n'être pas entendu de mes camarades, qui ne véroient aucun raport d'un home avec une *rivière, &c.* & qui me riroient au nez. Mais sachant que notre langage peint la propre idée des choses & nulement les noms arbitraires qu'on leur done dans la langue parlée, je désignerois ces personnes par leurs qualités propres, come je viens de l'expliquer tout-à-l'heure.

De même si je voulois exprimer un *Prince du Sang*, après avoir fait le signe relatif à un grand Seigneur, je ne m'aviserois pas de faire le signe qui exprime *le sang qui coule dans nos veines*: ce ne seroit-là qu'un signe de mot. Je prendrais mes signes, dans le degré de parenté qui approche le Prince du Monarque.

IV. Le signe relatif à la classe générale des Marchands, n'est pas le même que celui qui désigne les Fabriquans qui vendent leurs propres ouvrages; parce que les sourds & muets ont le bon sens de ne pas confondre ces deux états. Ils ne regardent come vrais Marchands que ceux qui achètent une matière quelconque pour la revendre telle qu'ils l'ont achetée, sans y rien changer. Le signe général que nous employons pour les désigner, en done l'idée au naturel. Nous prenons avec le pouce & l'index, un bout de nos vêtemens ou de tout autre objet que nous présentons, come un marchand qui ofre sa marchandise: nous faisons ensuite l'action de compter de l'argent dans notre main; & sur le champ nous croisons les bras come quelqu'un qui se repose. Ces trois signes réunis dénotent la classe générale des Marchands proprement dits.

L'action de *travailler* est le signe comun de la classe des Fabriquans, Artisans & Ouvriers. On doit penser qu'il faut un signe de plus pour faire conôître s'il s'agit d'un Maître. Alors nous levons l'index & le baissons d'un ton de comandement: c'est le signe comun à tous les Maîtres. Nous l'employons également quand nous parlons d'un Marchand qui tient boutique, pour le distinguer des petits Marchands qui vendent aux coins des rues. Voulons-nous faire conôître directement la personne de l'une de ces classes; il ne faut plus que désigner l'espèce de trafic que fait le Marchand, ou l'ouvrage du Fabriquant, ensuite leur demeure, ou le signe le plus convenable pour les caractériser.

Ainsi, lors que la nécessité le requiert ou que la clarté de l'expression le demande, nous anonçons toujours par des signes généraux la classe de la personne, dont nous parlons, ou que nous voulons faire conôître.

On conçoit que ce moyen aussi simple que naturel, épargne beaucoup d'embarras & de travail à l'imagination: on la conduit ainsi comme par degrés, vers l'objet qu'on veut lui représenter. Cette marche même de l'ordre dans nos idées, & nous procure la facilité de comprendre de quelle personne on parle, avec moins de signes qu'il ne faudroit de paroles, pour nommer cette personne par ses nom, surnom & qualités.

C'est par de semblables procédés que dans une famille où il y aura une dizaine d'enfans, nous n'aurons besoin que de deux ou trois signes, pour désigner l'un de ces enfans.

V. Mais voici quelque chose de plus fort que je m'engage à prouver. Paris est une ville si étendue, qu'on est obligé d'avoir par écrit l'adresse des personnes chez lesquelles on va pour la première fois: & malgré cette précaution, on a souvent bien de la peine à trouver la demeure des gens à qui l'on a affaire. Il n'y a cependant aucun logement dans Paris, soit boutique, soit hôtel, soit chambre à un premier ou à un cinquième étage, où je n'envoie, sans qu'il s'y trompe, un de mes camarades sourd & muet ne sachant ni lire ni écrire; pourvu que j'aie vu une seule fois le local. Je lui donerois l'adresse de la personne avec beaucoup moins de signes, que je n'emploierois de mots en l'écrivant.

VI. Ce que j'ai dit des signes généraux relatifs à chaque classe de la société, s'étend également à tous les objets que nous voulons faire connaître individuellement, lorsque l'idée en est éloignée, ou que le signe naturel ne s'offre pas sur le champ, ou enfin lorsqu'il n'est pas par lui-même assez expressif. En ce cas là, nous faisons le signe général relatif à cet objet. Par exemple, si je parle de quelque pièce de pâtisserie dont le signe pourroit également convenir à un autre objet, je le ferai précéder par le signe général relatif à cette classe. Alors il sera impossible que le Muet se trompe sur le signe qui exprime l'espèce de pâtisserie dont je parle; puis que son imagination se trouvera appliquée à la seule classe particulière qui m'occupe.

Je me rapèle à cette occasion que me trouvant avec une personne jouissant de la faculté de parler & d'entendre, laquelle avoit une petite cane noire à la main, je lui demandai par signes, de quelle matière étoit cette cane. La personne me répondit de vive voix, *de baleine*. Mais ne la comprenant pas, je la priai de m'expliquer la chose par signes. Elle fit plusieurs gestes ridicules qui pouvoient convenir à un grand nombre d'animaux. Comme cette personne s'aperçut que je ne l'entendois point; elle me demanda un crayon, pour écrire le mot. Un de mes compagnons sourd & muet, qui étoit présent & qui connoissoit cette matière; ayant compris ce que je voulois savoir, fit sur le champ avec la main l'action d'un poisson qui nage, & ensuite le geste d'un animal monstrueux. Ces deux signes ont été suffisans pour me faire entendre que cette cane étoit *de baleine*; parce que le premier geste avoit désigné la classe générale des poissons.

Tels sont les signes généraux & particuliers que nous employons dans notre langage.

On peut réduire à trois classes générales, tous les signes de ce langage: c'est en les unissant & en les combinant les uns avec les autres, qu'on parvient à exprimer toutes les idées possibles.

I. Les signes que j'appèle *ordinaires* ou *primitifs*: ce sont les signes naturels que toutes les Nations du monde emploient fréquemment dans la conversation, pour une multitude d'idées dont le signe est plus prompt & plus expressif que la parole. On les trouve généralement dans toutes les parties du discours ordinaire; & plus particulièrement dans les pronoms & les interjections. Ces signes, comme je l'ai dit, sont naturels à tous les homes: mais ceux qui entendent & qui parlent, les font sans réflexion & sans y penser; au lieu que les sourds & muets les emploient toujours en connoissance de cause, c'est-à-dire, pour manifester leurs idées & les rendre sensibles.

Je ne prétends pas dire par-là que mes compagnons sachent précisément ce que c'est qu'un pronom, un article, un verbe &c.; ils ignorent aussi parfaitement tout cela, que les trois quarts de ceux qui parlent. Mais cependant si on leur demandoit raison des trois signes qu'ils font pour exprimer cette phrase, *je le veux*, ils ne seroient point embarrassés de répondre que, 1^o. ils posent leur index sur leur poitrine, pour désigner que c'est *d'eux* & *d'eux seuls* dont il s'agit: 2^o. qu'ils lèvent & baissent le même index avec un air de commandement, pour marquer leur *vouloir*. 3^o. qu'ils dirigent ce même index vers la chose qu'ils ont en vue, pour annoncer *l'objet* ou *le terme* de leur vouloir.

II. Les signes que j'appèle *réfléchis*: ces signes représentent des objets qui, bien qu'ils aient, absolument parlant, leur signe naturel, exigent cependant un peu de réflexion pour être combinés & entendus. J'ai donné plusieurs exemples de ces signes, en parlant des signes généraux & particuliers.

III. Les signes *analytiques*: c'est-à-dire, ceux qui sont rendus naturels par l'analyse. Ces signes sont destinés à représenter des idées qui n'ayant point, à proprement parler, de signe naturel, sont ramenées à l'expression du langage des signes par le moyen de l'analyse. Ce sont ces signes sur-tout, & ceux de la classe précédente que M. l'Abbé de l'Épée a assujettis à des règles méthodiques, pour faciliter l'instruction de ses Élèves.

Voici comme je m'explique à moi-même les fondemens de cette analyse. Je n'ai aucune connoissance de la Métaphysique, ni de la Grammaire, ni des sciences qui s'acquièrent par une étude suivie: mais le bon-sens & la raison me dictent que si je considère seule & isolée l'idée d'un objet absolument indépendant des sens, il me paroîtra d'abord impossible de soumettre cette idée à la représentation oculaire: si au contraire j'envisage les idées accessoires qui accompagnent cette première idée, je trouve une foule de signes naturels que je combine les uns avec les autres en un clin-d'œil, & qui rendent très-nettement cette idée. J'en ai donné précédemment un exemple (p. 21.) à l'occasion du mot *Dieu*.

Il en est de même pour des idées moins abstraites, mais dont l'expression ne peut néanmoins se trouver que par le secours de l'analyse. Par exemple, si je veux parler d'un *Ambassadeur*, je ne peux découvrir sur le champ un signe naturel pour cette idée; mais en remontant aux accessoires de cette idée, je fais les signes relatifs à *un Roi qui envoie un Seigneur vers un autre Roi, pour traiter d'affaires importantes*^[1]. Alors un sourd & muet de Pékin comprendra aussi facilement qu'un sourd & muet François, l'objet que je veux exprimer.

M. l'Abbé de l'Épée explique très-bien (*INSTITUTION des Sourds & Muets*^[1] p. 144.) les signes nécessaires pour rendre l'idée *dégénérer*: ce sont les mêmes que ceux que mes camarades emploient. C'est donc toujours en analysant les idées accessoires à l'idée principale, qu'on trouvera des signes pour exprimer cette dernière idée.

Je ne puis comprendre qu'une langue comme celle des signes, la plus riche en expressions, la plus énergique, qui a l'avantage inestimable d'être par elle-même intelligible à tous les homes, soit cependant si fort négligée, & qu'il n'y ait, pour ainsi dire, que les sourds & muets qui la parlent. Voilà, je l'avoue, une de ces inconséquences de l'esprit humain, dont je ne saurois me rendre raison.

Plusieurs Savans illustres se sont vainement fatigués à chercher les élémens d'une langue universelle qui devînt un centre de réunion pour tous les peuples de l'univers. Comment n'ont-ils pas aperçu que la découverte étoit toute faite, que cette langue existoit naturellement dans le langage des signes; qu'il ne s'agissoit que de perfectionner ce

langage & de le ramener à une marche méthodique, come l'a exécuté si heureusement M. l'Abbé de l'Épée^[K]?

Au reste, qu'on ne regarde pas come l'effet d'un zèle plus ardent que réfléchi, tout ce que j'ai dit dans cet écrit, & en faveur d'une langue que mon infirmité me rend nécessaire, & à l'avantage de la méthode de M. l'Abbé de l'Épée, fondée entièrement sur l'usage de cette langue. Je vais faire voir que des Savans, qui ont approfondi plus que personne l'origine & les principes des langues, ont pensé tout aussi favorablement que moi sur ces deux objets.

L'un est M. Court de Gébelin, Auteur d'une *Grammaire universelle*, imprimée chez Ruault en 1774: l'autre est l'Auteur d'un *Éssai Synthétique sur l'origine & la formation des langues*, imprimé la même année, chez le même Libraire: le troisième M. l'Abbé de Condillac, Auteur d'un *Cours d'Éducation*, imprimé en 1776, & qui se trouve chez Monory. Je ne puis mieux finir que par les citations de ces trois Écrivains.

LE PREMIER s'exprime ainsi au ch. IX: *Des diverses manières de peindre les idées*. p. 16. «Les sourds & muets auxquels on apprend actuellement, d'une manière aussi belle que simple, à entendre & à composer en quelque langue que ce soit, & dont on ne peut voir les exercices sans atendrissement, n'ont pas eu d'autres instructions. Non seulement on leur a appris à exprimer leurs idées par des gestes & par l'écriture en diverses langues; mais on les a élevés jusqu'aux principes qui constituent la Grammaire universelle, & qui pris dans la nature & dans l'ordre des choses, sont invariables, & donent la raison de toutes les formes dont la peinture des idées se revêt chez chaque peuple & dans chaque méthode diférente».

Dans un autre endroit du même Ouvrage, il dit encore, (p. xxii) «On peut former du geste un langage assujetti aux mêmes principes, à la même marche, aux mêmes règles que le langage ordinaire; puis qu'il peut peindre les mêmes objets, les mêmes idées, les mêmes sentimens & les mêmes passions».

LE SECOND se propose dans son Ouvrage, la solution de l'importante question de savoir *coment les Homes parviendroient d'eux-mêmes à se former une langue*. Il observe, p. 21, qu'un des premiers langages qu'ils emploieroient entr'eux seroit celui des signes; parce que ce langage indépendant, en grande partie, de toute convention, représente ou rapèle l'idée des choses par des signes non point arbitraires, mais *naturèls*. «Ce langage, dit ce savant Auteur, est une sorte de peinture qui, au moyen des gestes, des attitudes, des diférentes postures, des mouvemens & actions du corps, mèt, pour ainsi dire, les objets sous les yeux. Ce langage est si naturel à l'home que malgré les secours que nous tirons de nos langues parlées pour exprimer nos pensées & toutes les nuances de nos pensées, nous l'employons encore très-fréquament, sur-tout lors-qu'animés par quelque passion, nous sortons du ton froid & compassé que nous prescrivent nos *Institutions*, pour nous rapprocher de celui de la Nature».

«Ce langage est aussi très-ordinaire aux enfans: il est le seul dont les Muets puissent faire usage entr'eux, & c'est un fait constant que par son moyen, ils portent assez loin la comunication de leurs pensées».

Au passage que nous venons de transcrire, l'Auteur ajoute la Note suivante, p. 22. «Quant à la perfection dont est susceptible le langage des signes, on sait les choses surprenantes qu'on raporte de celui des muets du Grand-Seigneur. Si on avoit le moindre doute sur la possibilité du fait; qu'on se transporte chez Mr. l'Abbé de l'Épée les jours qu'il tient son école: on verra avec une admiration mêlée d'atendrissement, ce vertueux citoyen entouré d'une foule de Muets qu'il instruit avec autant de zèle que de désintéressement. Son principal moyen d'instruction, est un langage *mimique* ou *par signes*, qu'il a porté à un si grand degré de perfection, que toute idée a son signe distinct & toujours pris dans la nature, ou le plus près de la nature qu'il est possible. Les idées analogues sont représentées par des signes analogues & propres à faire sentir d'une manière palpable les liaisons & les raports qu'elles ont entre elles. Au moyen de ces signes, ses Élèves comprennent & rendent avec beaucoup de précision l'analyse la plus subtile de la métaphysique des langues, & en général les idées les plus abstraites. C'est une sorte de langage hiéroglyphique simplifié & perfectionné qui embrasse tout, & qui peint par le *geste*, ce que celui des Chinois peint par des *traits*».

M. L'ABBÉ DE CONDILLAC à l'ocasion du langage d'action qu'il distingue en deux sortes, l'un naturel, dont les signes sont donés par la conformation des organes; & l'autre artificiel, dont les signes sont donés par analogie; fait cette remarque au bas de la *page 11, Tom. 1*: «M. l'Abbé de l'Épée, qui instruit les sourds & muets avec une sagacité singulière, a fait du langage d'action, un art méthodique aussi simple que facile avec lequel il done à ses Élèves des idées de toute espèce; & j'ose dire des idées plus exactes & plus précises que celles qu'on acquiert comunément avec le secours de l'ouïe. Come dans notre enfance nous somes réduits à juger de la signification des mots par les circonstances où nous les entendons prononcer, il nous arive souvent de ne la saisir qu'à peu-près, & nous nous contentons de cet à *peu-près* toute notre vie. Il n'en est pas de même des sourds & muets qu'instruit M. l'Abbé de l'Épée: il n'a qu'un moyen pour leur doner les idées qui ne tombent pas sous les sens; c'est de les analyser & de les faire analyser avec lui. Il les conduit donc des idées sensibles aux idées abstraites, par des analyses simples & méthodiques; & on peut juger combien son langage d'action a d'avantages sur les sons articulés de nos gouvernantes & de nos précepteurs.»

«M. l'Abbé de l'Épée enseigne à ses Élèves le François, le Latin, l'Italien & l'Espagnol, & il leur dicte dans ces quatre langues, avec le même langage d'action. Mais pourquoi tant de langues? C'est afin de mètre les étrangers en état de juger de sa méthode, & il se flate que peut-être^[L] il se trouvera une Puissance qui formera un établissement pour l'instruction des sourds & muets. Il en a formé un lui-même, auquel il sacrifie une partie de sa fortune. J'ai cru devoir saisir l'ocasion de rendre justice aux talens de ce Citoyen généreux, dont je ne crois pas être conu; quoique j'aie été chez lui, que j'aie vu ses Élèves & qu'il m'ait mis au fait de sa méthode».

N. B. Le *Cours Élémentaire d'éducation des Sourds & Muets*, de M. l'Abbé des Champs, se vend à Paris, chez les FRÈRES DE BURE, quai des Augustins.

FIN.

NOTES:

[A] L'Auteur, qui se nome Pierre Desloges, est né en 1747 au Grand-Préssigny près la Haye, diocèse de Tours: il est Relieur de son métier, & couleur de papier pour meubles: il demeure au petit-hôtel de Chartres, rue des mauvais garçons, Faubourg Saint-Germain, à Paris.

[B] A la description que l'Auteur done ici de son état, relativement au langage qui lui est resté (description étonnante par son exactitude & sa précision), j'ajouterai ce que sa surdité le mèten dans l'impossibilité de conoître. C'est que sa voix est extrêmement foible: ce n'est qu'un petit murmure assez confus, où les articulations dentales sont prodigieusement multipliées, & tiennent lieu de celles qu'exigeroit une prononciation régulière. En vain je l'ai excité à doner plus de son & d'éclat à sa voix, il m'a toujours fait entendre que la chose lui étoit impossible: si cela est, il faut que les organes propres de la voix, ainsi que ceux de l'ouïe, aient été affectés par la cruèle maladie qu'il a essayée dans son enfance.

Je comprends qu'avec beaucoup d'habitude & d'aplication, je serois parvenu, come il le dit, à démêler les sons informes de son langage; je l'ai trop peu vu pour avoir essayé de le faire. La façon la plus comode, est de s'entretenir avec lui la plume à la main: c'est le moyen que j'ai toujours employé. Heureusement qu'il a su conserver les principes de lecture & d'écriture, joints à l'intelligence de la langue, qu'il avoit aquis dans sa première enfance. L'exercice de la lecture a entretenu & fortifié la conoissance qu'il avoit de la langue écrite: sa réflexion & ses talens naturels ont fait le reste.

[C] Ces expériences démontrent ce que c'est qu'*entendre* pour notre Auteur & pour tous ceux qui ont le malheur de lui ressembler; c'est avoir la perception ou par le tact, ou par la commotion de l'air ambiant, de certains ébranlemens qui s'opèrent dans les corps à portée d'eux. L'audition n'est pour eux que l'exercice & l'effet du tact proprement dit. Je suis très-persuadé que notre Auteur, tout intelligent qu'il est, n'a pas conservé le moindre vestige de l'idée précise que nous atachons au mot *entendre*. Ses explications, qui d'ailleurs paroîtront infiniment précieuses aux Lecteurs philosophes, le prouvent de reste.

[D] Selon l'estimation de Mr. Peyreire & de Mr. l'Abbé de l'Épée, plus de la moitié des sourds & muets qui leur ont passé par les mains, n'étoient pas entièrement sourds, c'est-à-dire, que leurs oreilles pouvoient être affectées, come les nôtres, d'une véritable *audition*, par des bruits très-forts & très-éclatans. Mais ces sortes de muets n'en sont pas plus avancés. Il suffit que l'oreille d'un enfant soit obstruée au point de ne pas entendre distinctement les sons de notre langage, pour qu'il éprouve tous les malheurs d'une surdité complète. Ignorant les sons conventionnels de nos langues & les idées que nous y atachons, il devient nécessairement muet. Pour notre Auteur, il paroît totalement sourd: le sifflèt le plus aigu ne fait nulle impression sur ses oreilles.

[E] C'est sans contredit le grand avantage de la langue des signes ou du langage mimique, que la clarté & la justesse: c'est par-là qu'il l'emporte en quelque façon sur les langues parlées. Celles-ci ne peuvent peindre les idées que par l'intermède des sons; l'autre les peint immédiatement. Nos langues sont donc, si l'on peut parler ainsi, plus loin des objets que la langue des signes: elles ne peuvent nous représenter les choses qu'à travers un voile qu'il faut toujours percer, pour ariver à l'intelligence de la chose exprimée par le mot.

On me parle dans une langue quelconque de l'Europe: il faut que j'aie nécessairement deux perceptions consécutives & très-indépendantes l'une de l'autre; 1^o. la perception des sons ou des mots de cette langue; 2^o. la perception des idées qu'il convient d'atacher à ces mots. Et parce que ces deux perceptions sont, come je viens de le dire, très-indépendantes à cause du rapport purement arbitraire des mots aux idées; de ce qu'une personne me parle dans une langue quelconque, je vois bien qu'elle sait, comme moi, les mots de cette langue: mais je ne suis pas positivement certain qu'elle y atache les mêmes idées que moi. Cela est sur-tout vrai pour les enfans: ils se servent long-tems du langage, sans atacher une idée bien nète aux mots qui le composent. Eh! combien d'hommes sont enfans sur ce point!

Au contraire, dans la langue des signes ou langage mimique, je vais immédiatement & nécessairement de la perception du signe à la perception de l'idée, de même qu'en voyant la figure d'un arbre; d'une maison, &c. je ne puis m'empêcher d'avoir l'idée de cet arbre, de cette maison, &c. Quand donc on me peint par le geste un objet quelconque, il en résulte deux grands avantages qui démontrent l'excéllence de la langue des signes: 1^o, la certitude où je suis que la personne qui fait le geste, conçoit très-nètement l'objet qu'elle me représente, parce qu'il est impossible de peindre, soit avec le crayon, soit par le geste, ce qu'on ne conçoit pas de cette manière: 2^o. la certitude que j'ai qu'en lui peignant ainsi mes idées, je les lui transmètrai précisément telles que je les conçois; parce qu'elle ne peut les voir que come je les lui représente, & que je ne puis les lui représenter que come je les conçois.

Je suis si persuadé des grands avantages de la langue des signes, que si j'avois à instruire un enfant doué de tous ses sens, j'en ferois un fréquent usage avec lui. Je l'acoutumerois à traduire dans cette langue, les phrases de la siène; afin de m'assurer qu'il y atache un sens nèt & précis. Cet exercice, amusant pour l'enfance, seroit extrêmement utile à mon Élève; & j'aurais par ce moyen la preuve que je ne formerois pas un péroquet.

[F] On ne peut certainement qu'applaudir aux vœux de Mr. l'Abbé Deschamps & à ceux de notre Auteur sourd & muet, sur la rédaction d'un Dictionnaire des signes: j'ai même pressé plusieurs fois Mr. l'Abbé de l'Épée de s'en occuper; mais il m'a toujours paru persuadé que ces signes *lus* feroient beaucoup moins d'impression que s'ils étoient *vus*.

Je suis entièrement de son avis. L'étude des signes dans un Dictionnaire, seroit aussi longue que rebutante; au lieu que c'est exactement un jeu de les apprendre en les voyant exécuter. D'ailleurs, on les sauroit fort mal, en ne les étudiant que dans un livre. L'exercice & la pratique seroient toujours d'une nécessité indispensable. Deviendrait-on jamais Peintre, en se contentant d'étudier des livres sur la théorie du dessein & de la peinture? Ne faut-il pas tenir sans cesse les crayons & les pinceaux? Le langage des signes n'étant autre chose que la peinture naturelle des idées; on doit, pour s'y perfectionner, se conduire absolument de la même manière que pour aquérir le talent du dessein & de la peinture, avec la différence que pour excéller dans ces arts; il faut plusieurs années d'étude assidue; au lieu que quelques semaines suffisent pour entendre & pour parler très-passablement la langue des signes.

Mr. l'Abbé de l'Épée dirige actuellement l'exécution d'un Dictionnaire des signes.

[G] Disons le vrai: ces deux exercices sont plus spécieux, plus faits pour attirer l'admiration par la surprise qu'ils causent, qu'ils ne sont réellement utiles aux sourds & muets. On sait que Mr. Peyreire s'atache sur-tout à faire parler ses Élèves. Il a certainement toute la patience & tous les talens qu'il faut pour réussir; mais je ne peux dissimuler que les sourds & muets de son école, qui parlent le mieux, parlent encore très-mal. C'est une articulation forte, lente, désunie, & qui fait peine à entendre par les efforts qu'on sent qu'elle doit coûter à l'infortuné qui l'exécute. Mr. l'Abbé de l'Épée, à cet égard, ne fait pas mieux. Ce n'est nulement la faute de ces Maîtres habiles. Ils font tout ce qu'il est humainement possible de faire. Mais il n'y a que l'ouïe qui puisse guider convenablement la voix: rien n'y peut suplèer que très-imparfaitement. Aussi les muets les plus instruits ne font-ils pas grand usage de la parole. Je conois & j'ai vu plusieurs fois l'Élève qui fait le plus d'honneur à Mr. Peyreire. Ce jeune homme est très-savant: il réunit un grand nombre de conoissances, & est sur-tout fort versé dans les langues. Lui-même est convenu avec moi de tout ce que je viens de dire ici. Il ne veut converser que la plume à la main. Tous les autres muets témoignent en général la même répugnance à parler: plus ils sont éclairés, mieux ils devinent aparament l'imperfection de leur prononciation.

Quant à l'art d'entendre au mouvement des lèvres, il peut sans doute être aussi de quelque utilité; ainsi on ne doit pas le négliger dans l'éducation des Muets: mais il seroit imprudent de trop compter sur cette ressource. Il faut avoir une très-

grande habitude avec un sourd & muet, pour pouvoir se faire entendre de lui par ce moyen: encore la chose n'est-elle praticable que pour des phrases courtes & usuelles; car pour des discours un peu longs & prononcés rapidement, je n'ai encore rencontré aucun sourd & muet qui pût les suivre & les entendre.

Nous avons dans la Chaire & dans le Bateau, des Orateurs dont la prononciation est très-distincte & très-articulée: je doute fort qu'on mène jamais un sourd & muet en état de les comprendre, à l'inspection du mouvement des lèvres. L'art, si je ne me trompe, n'ira jamais jusques-là. La moitié des articulations de la parole s'exécutent dans l'intérieur de la bouche: il est donc impossible au sourd & muet de les voir, quand on prononce d'une manière ordinaire. Et même en articulant avec beaucoup de force & de lenteur, en rendant visible, autant qu'il est possible, le mécanisme de la parole; la chose n'est pas encore aisée, & demande de la part du muet le plus intelligent, une longue fréquentation des personnes qui veulent lui parler ainsi. Je l'ai sensiblement éprouvé avec l'Auteur du présent Ouvrage. Quelque peine que je me sois donnée pour articuler de mon mieux, il n'a jamais pu comprendre que quelques mots de mon langage, & nous avons été obligés de nous en tenir à la plume & au crayon.

La partie solide de l'instruction des sourds & muets, est donc la lecture & l'écriture, jointes à l'intelligence de la langue dans laquelle on les instruit. Avec ces connoissances, ils peuvent aller à-peu-près aussi loin que les autres hommes dans la carrière des sciences, quand ils ont des talens & du génie.

La manière la plus sûre de communiquer avec eux, est sans contredit l'écriture & le langage des signes. On ne peut guères vivre avec un muet & s'intéresser à lui, qu'on ne prenne très-promptement l'habitude de lui parler & de l'entendre dans ce dernier langage. Tout le monde en porte, pour ainsi dire, le germe avec soi: les circonstances le développent avec une très-grande facilité, & l'on va fort loin dans cette langue sans Maître & sans méthode.

[H] C'est sur-tout dans la pratique d'un art aussi utile & aussi intéressant que celui de l'instruction des sourds & muets, qu'il est dangereux de se méprendre & de poser des principes qui peuvent écarter de la bonne route: les sages observations de notre sourd & muet me paroissent très-propres à y ramener M. l'Abbé Deschamps, & à fixer les idées du Public sur les véritables élémens d'un art qui ne fait que de naître, & qu'on est fort excusable de n'avoir pas encore assez approfondi.

Le véritable point de la question entre Mr. l'Abbé Deschamps & son Adversaire, se réduit à ceci: doit-on établir pour moyen principal de l'instruction des sourds & muets, ou l'inspection des mouvemens qu'exige l'articulation de la parole, ou l'usage des signes naturels & méthodiques.

Il faut voir d'abord ce en quoi les deux Adversaires s'accordent: cette discussion préliminaire va jeter un très-grand jour sur la question, & mettre tout le monde à portée de la juger.

1°. Mr. l'Abbé Deschamps convient par-tout de l'utilité des signes ou du langage mimique: lui-même en fait un très-fréquent usage dans ses leçons.

2°. D'un autre côté, son Adversaire accorde que l'inspection du mouvement des organes de la parole, est un exercice utile & qui doit entrer dans l'éducation des sourds & muets.

Ces deux Auteurs sont donc bien moins éloignés de sentimens qu'ils ne le paroissent, & qu'ils ne le pensent sans doute eux-mêmes. Car toute leur contestation se réduit à savoir lequel de deux moyens qu'ils regardent comme bons, sera la base de l'institution des sourds & muets. Il n'y a donc plus à décider entr'eux, qu'une véritable question de primauté entre ces deux moyens qu'ils adoptent.

Voici une réflexion que je crois propre à trancher irrévocablement toute la difficulté.

Il est tellement certain que les signes sont le seul & unique moyen de communiquer avec les sourds & muets, qu'il est même impossible d'en imaginer un autre. Dans la lecture soit sur les livres soit sur les lèvres soit par le tact, dans l'écriture; ils ne voient que des signes, ils ne peuvent voir que des signes: jamais on ne leur fera rien comprendre que par des signes. «Pour les autres», dit très-bien Mr. l'Abbé Deschamps (L'être prélimin. page 21) «les paroles sont des sons articulés, sont des mots, images de nos pensées: pour eux ce sont des signes muets qu'ils exécutent par les divers mouvemens des organes de la parole, & c'est à ces mouvemens qu'ils attachent leurs idées.»

Donc dans les principes de cet Auteur, principes qui sont incontestables, le sourd & muet, quand nous lui parlons, quand il nous parle, ne voit réellement, n'exécute réellement que des signes, des signes au pied de la lettre.

Mais quelle différence entre ces sortes de signes & ceux du langage mimique ou signes proprement dits! Les premiers sont pour le sourd & muet, de l'aveu même de l'Auteur, extrêmement difficiles à saisir & à exécuter: de plus, ils sont tous absolument arbitraires. Ceux du langage mimique sont toujours au contraire très-faciles à comprendre; parce qu'ils ne sont qu'une image & une peinture par le geste, de la chose signifiée. Le muet les exécute avec une extrême facilité: il en fait de lui-même un usage perpétuel; c'est là véritablement sa langue. Ces signes d'ailleurs ne sont nullement arbitraires: ils donent nécessairement & par eux-mêmes, l'idée de la chose dont ils sont l'image & la représentation. Pour faire mieux sentir tout ceci, prenons un exemple. Je suppose qu'il s'agisse d'exciter dans un sourd & muet, l'idée que nous exprimons en français par le mot *chapeau*. Mr. l'Abbé Deschamps peut-il douter que je n'y arrive, & plus promptement & plus facilement, en faisant le signe naturel qui exprime l'idée de *chapeau*, qu'en faisant remarquer au sourd & muet le jeu des organes de la parole, quand je prononce *chapeau*?

Par le premier moyen, je lui donne subitement & sans aucune explication, l'idée de *chapeau*.

Par le second, je ne lui donne, à proprement parler, aucune idée. Il voit que je fais certains mouvemens de la bouche, & voilà tout. Il faut donc 1°. que je lui apprenne à distinguer ces mouvemens de tous les autres que je puis faire avec les mêmes organes: 2°. que je lui en donne une idée vive & nette par de très-fréquentes répétitions. 3°. Jusques-là le sourd & muet ne sait encore rien, si par une dernière instruction je ne lui apprends de plus, à force de répétitions, la liaison de cette suite de mouvemens de mes organes, avec l'idée de *chapeau*: liaison dont assurément il ne se seroit jamais douté. 4°. Autre travail encore plus difficile, pour lui faire exécuter les mêmes mouvemens, & pour l'amener à prononcer lui-même *chapeau*.

Que de longueurs! que de difficultés rebutantes, & pour le Maître & pour le Disciple! Signes pour signes, ne vaut-il pas mieux préférer, sur-tout dans les commencemens, les plus simples & les plus faciles?

C'est un principe reçu dans tous les arts & dans tous les genres d'instruction, qu'il faut aller du connu à l'inconnu, & que les premiers élémens ne sauroient être trop simplifiés. Je pense donc que tous ceux qui voudront y réfléchir un instant, jugeront que l'institution des sourds & muets doit commencer par la lecture, l'écriture & l'intelligence d'une langue quelconque, à l'aide des signes naturels. Ces signes sont vraiment pour le sourd & muet, l'instrument primitif de toutes les connoissances qu'il peut acquérir. Ce n'est que quand il est avancé dans ces premiers exercices, qu'on doit s'occuper sérieusement de la partie de la prononciation, sur laquelle encore il ne faut pas faire plus de fond qu'il ne convient, ainsi qu'il a été observé dans la Note 7^e ci-dessus, page 31.

Mais dans ce système, objecte Mr. l'Abbé Deschamps (page 32), vous imposez à l'Instituteur une peine de plus: celle d'apprendre la langue des signes.

Quand cette peine seroit aussi réelle que l'Auteur le suppose, je doute que ceux qui auront assez de courage pour se dévouer à une fonction aussi pénible que celle de l'instruction des sourds & muets, puissent être arrêtés par cet obstacle. La porte de Mr. l'Abbé de l'Épée est toujours ouverte, & il a déjà enseigné la langue des signes à un assez grand nombre de personnes, pour qu'il ne soit pas fort difficile de s'y perfectionner, ou par son secours, ou par celui de ceux qu'il a instruits.

D'ailleurs ce langage, comme l'observe très-bien notre Auteur sourd & muet, n'a rien de fort épineux. Un instituteur un peu intelligent en saura toujours assez naturellement, pour commencer ses leçons. L'habitude d'user sans cesse de ce langage,

l'y rendra bientôt très-habile.

Enfin, je suis intimement persuadé que sans y avoir assez réfléchi & sans le croire, Mr. l'Abbé Deschamps fait de ce langage, la base de ses instructions. L'éloignement qu'il paroît avoir pour l'usage des signes, n'est donc réèlement qu'un mal-entendu. Je lui suppose assez de droiture & de franchise pour en convenir, & pour se rendre sincèrement à la force des raisons qu'il trouvera dans les observations de son Adversaire.

[I] On voit sensiblement par cet exemple, que le langage des signes est une définition perpétuelle des idées qu'on y exprime: mais définition nécessairement claire & sans équivoque, parce qu'elle est toute en images. Celui qui se sert de ce langage, peut sans doute se tromper: mais on voit dans chaque expression, come à travers une glace transparente, l'idée précise qu'il se fait des objets. Ce langage, s'il s'acrédoit parmi les homes, seroit d'un grand secours dans la recherche de la vérité. On s'entendroit du moins, & il n'y auroit plus matière à ce qu'on apèle *disputes de mots*. Il seroit come impossible qu'on pût jamais y substituer des *disputes de signes*.

[J] *Vol. in-12. A Paris, chez Nyon, 1776.*

[K] Il est en effet surprenant que tout ce que Mr. l'Abbé de l'Épée a démontré sur l'utilité de ce langage, destiné par la Nature elle-même à devenir une langue universèle, un lien de communication pour tous les homes, n'ait encore engagé presque personne à l'apprendre. On pâlit sur les livres pour aquérir une conoissance imparfaite des langues mortes & étrangères; & l'on refuse de donner quelques semaines à l'intelligence d'une langue aussi simple que facile, qui pouroit devenir le suplément de toutes les autres.

[L] On a vu ci-dessus, pages 2, 3, que ces espérances s'étoient déjà réalisées.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK OBSERVATIONS D'UN SOURD ET MUËT SUR UN COURS
ÉLÉMENTAIRE D'ÉDUCATION DES SOURDS ET MUËTS PUBLIÉ EN 1779 PAR M. L'ABBÉ DESHAMPS,
CHAPELAIN DE L'ÉGLISE D'ORLÉANS ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to

Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation’s EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state’s laws.

The Foundation’s business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation’s website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.